

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept décembre à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de Morsang Sur Seine, légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de M. Olivier PERRIN, Maire.

Conseillers présents : Sophie BRATIGNY, Olivier PERRIN, Thierry GAUTTIER, Elisabete ABREU, Pascale BOISSARD, Claude POUGES, Martine BOUTEILLER, Samantha LEMAIRE, Arnaud MARIN, Marie-Anne RIGAL, Christelle PERRODIN, Sébastien PICOT

Conseiller représenté : Aymeric TOURNAY (donne pouvoir à Sophie BRATIGNY), Frédéric LANDRIEU (donne pouvoir à Claude POUGES)

Conseiller excusé : Stéphane COLLIN

Secrétaire de séance : Claude POUGES

POINT N°1 – COMPTABLE PUBLIC – AUTORISATION POURSUITES POUR LE RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du Conseil Municipal du 28 août 2020 qui n'accordait pas au comptable public l'autorisation de procéder aux poursuites à l'encontre des redevables de produits émis au profit de la Commune.

Au vu de certains impayés, Monsieur le Maire propose de revoir cette disposition.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil autorise le comptable public de façon générale et permanente à poursuivre les redevables.

POINT N°2 – PERSONNEL COMMUNAL – TEMPS DE TRAVAIL :

Point reporté compte tenu de la non réception de l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion.

POINT N°3 – PERSONNEL COMMUNAL – AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE :

Point reporté compte tenu de la non réception de l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion.

POINT N°4 – QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un second contrat de partenariat est en cours de demande auprès du Département pour bénéficier d'une subvention de 111.000 euros. Les travaux concernés sont le remplacement des faux plafonds de la salle du restaurant et de la grande salle de l'école des Montelièvres, la création d'un préau à cette même école et de travaux au sein de la maison communale chemin des Hautes Montelièvres pour y accueillir des assistantes maternelles pour un montant total de 449.972 euros HT. D'autres subventions viendront compléter le financement.

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 21 janvier 2022 à 20 heures.

La séance est levée à 21 heures 30.

Vu par nous, Olivier PERRIN, Maire de la commune de Morsang-sur-Seine, pour être affiché le 23 décembre 2021 sur les panneaux d'affichage et mis sur le site internet de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Olivier PERRIN

Claude POUGES

Elisabete ABREU

Secrétaire

Sophie BRATIGNY

Sébastien PICOT

Arnaud MARIN

Thierry GAUTTIER

Christelle PERRODIN

Pascale BOISSARD

Martine BOUTEILLER

Samantha LEMAIRE

Marie-Anne RIGAL